AccueilRevenir à l'accueilCollectionArchives de Williams
SassineCollectionChronique assassine, Le LynxCollectionChronique assassine,
1995Item148. Le témoin

148. Le témoin

Auteur(s): Sassine, Williams

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Sassine, Williams, 148. Le témoin, 1995/01/16

Claire Riffard, équipe francophone, Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS-ENS); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/francophone/items/show/3490

Texte de l'article

Transcription

N° 148, 16 janvier 1995 : « Le témoin »

J'ai beau me creuser la cervelle, je n'arrive pas à comprendre que 17 prisonniers enfermés ensemble se battent et qu'il ne reste qu'un survivant. Examinons ensemble ce casse-tête.

- 1) 16 brigands s'entretuent. Il en restera un. Donc on aurait dû avoir deux survivants en comptant le 17è. À moins que le 16è après sa victoire ne se suicide. Improbable. Il l'aurait fait, s'il en avait l'intention dès son incarcération.
- 2) le 17è a survécu parce qu'il sait se battre. En outre dans l'obscurité d'une prison, comment le 17è aurait connu le 16è comme ennemi mortel ? Il ne faut pas oublier que dans la petite cellule, traînent 15 cadavres, ce qui rend malaisé une bagarre. Si le 17è a participé à la tuerie, il doit être aussi fatigué que le 16è. A moins qu'il ne disposât d'une arme. Impossible. Puisqu'on fouille complètement quelqu'un, à plus forte raison un brigand avant de le mettre à l'ombre. Examinons deux autres cas de figure possible.

- 1) On ordonne l'exécution sommaire des brigands. Pourquoi laisser alors vivant le 17è qui pourrait être un témoin gênant ?
- 2) On fait évader les brigands parce que certains ont des relations haut placées. Encore, pourquoi laisser le 17è ?

Abordons le casse tête autrement. Prenons un jeu de dames. On a 17 pions. Le 17è, on le met de côté. Donc de part et d'autre, 8 pions. On joue. Plusieurs cas se présentent

- Match nul. Il reste au moins deux pions. Avec le 17è cela fait 3.
- L'un des camps gagne avec son dernier pion. Avec le 17è, il reste au moins deux.

Chers lecteurs et lectrices, vous comprendrez que tout tourne autour de ce 17è et des 16 cadavres. Nous avons tout fait pour voir les corps. On nous répond qu'ils sont enterrés. Où ? Ils ne savent pas ! Une autopsie nous aurait appris bien des choses, si jamais ils sont vraiment morts. Supposons-le. Mais où est le 17è ? Puisqu'on nous assure qu'il est vivant. Dans tous les cas, un homme doit être jugé, quels que soient son crime et ses relations, et si nécessaire, son exécution publique. Le porte-parole du gouvernement nous rappelle que la peine de mort n'a jamais été abolie. Soit. Mais il oublie de rappeler que depuis 84, le couvre-feu n'a jamais été levé. Si le gouvernement l'avait fait respecter, beaucoup d'attaques nocturnes auraient été évitées.

Dans cette pagaille, le ministre de l'insécurité s'en mêle. Il s'en prend maintenant aux pièces d'identité. D'après lui, il faut les remplacer. Du fric en perspective pour remplir les caisses de l'État en vue probablement des élections. Comme au temps où on a exigé de changer les numéros des plaques d'immatriculation des véhicules.

Nous passons le temps, nous de la presse indépendante, à imaginer ce qui se passera dans le pays. Nous vivons de rumeurs. Que le gouvernement se serve de sa Rétégé et de ses organes de presse pour faire sa publicité. C'est normal! Il a besoin de porte-bouilloire. Mais qu'il nous laisse la liberté d'accès à toutes les informations. Sinon nous aurons de plus en plus de DOC (Dossiers Ouverts Classés). Nous ne voulons pas être un «17è témoin».

Billet

« Un chat m'a conté »

- 1 Prési
- 2 Premières dames
- 3 capitales
- 4 régions naturelles
- 5 leaders politiques
- 6 mois de « congé » scolaire
- 7 mois de sécheresse
- 8 mois de jeûne
- 9 mois avant de voter
- 10 ans de roue publique

Tout ça, chat fait combien de soucis dans nos jardins?

WS

Description & analyse

Auteur de l'analyseDegon, Élisabeth Contributeur(s)Degon, Élisabeth (collecte et saisie) Éditeur(s) de la ficheDegon, Élisabeth Auteur(s) de la transcriptionDegon, Élisabeth

Informations générales

LangueFrançais Cote*Le Lynx*, n° 148

Présentation

Date<u>1995/01/16</u> GenreDocumentation - Presse Mentions légales

- Fiche: Élisabeth Degon, équipe francophone, Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Texte : Avec l'accord des ayants-droits de la famille Sassine, toute autre utilisation que la consultation est soumise à leur autorisation

Éditeur de la ficheClaire Riffard, équipe francophone, Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS-ENS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par Elisabeth Degon Notice créée le 30/07/2019 Dernière modification le 21/10/2025